

Création d'une application mobile et tablette numérique pour la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu

Dossier suivi par :

Jean-Philippe Martinetti Conseiller Municipal

Mélanie Costantini-Nofares Chargée de communication

Les dossiers devront être transmis par voie dématérialisée aux deux adresses suivantes :

melaniecostantini@gmail.com

jpmartinetti@gmail.com

Contact : 04.95.56.51.17

1/ Contexte

Dans le cadre de sa politique de développement numérique au service des citoyens, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu souhaite se doter d'une application mobile.

A ce jour la commune possède un site internet www.prunellidifiumorbu.fr, ainsi que des comptes facebook et twitter.

L'objectif de la création de cette application réside dans la volonté d'accroître les échanges avec les citoyens du territoire et ainsi de créer un lien basé à la fois sur l'information et l'interactivité.

2/ Fonctionnalités de l'application

- L'application devra être en lien avec le site internet de la mairie, c'est-à-dire que les actualités et agenda publiées sur le site internet communal devront être simultanément publiés sur l'application. Une attention particulière sera portée entre la compatibilité entre le site internet et l'application.
- L'application devra comporter différentes rubriques, dont certaines seront directement reliées au site internet de la commune (à définir avec le prestataire)
- Module « signaler » : prévenir les services techniques en cas de problèmes de voirie, assainissement ou éclairage public. Ce module devra relayer directement les informations via un formulaire sur notre logiciel de gestion des services techniques. Authentification obligatoire pour ce module.
- L'application devra pouvoir récolter les informations des terminaux connectés
- Module de connexion pour que les administrés puissent s'authentifier et disposer d'un espace perso contenant leurs signalements et le statut de leurs demandes.

- Notifications push : envoyer des notifications à tous les destinataires ou une partie + possibilité d'avoir des notifications géo localisées
- Module création de mini sondages avec l'assurance qu'un terminal ne pourra répondre qu'une seule fois.
- Une cartographie intégrée avec géolocalisation permettant l'affichage des points d'intérêts et d'itinéraires
- La possibilité de consulter des fichiers multimédias (photos, vidéo, sons)
- Liens vers nos réseaux sociaux Facebook, Twitter....
- Module de statistiques et de fréquentation
- Le design de l'application ne devra pas être lié à son contenu (si nous souhaitons faire évoluer le design cela ne devra pas impacter le contenu) opter pour un système CMS
- La possibilité d'ajouter de nouveaux modules, une application évolutive
- Le prestataire pourra être force de proposition quant à l'ajout d'autres modules qui pourraient s'avérer utiles aux besoins exprimés

Fonctionnalités à activer à compter du 10 septembre 2016 :

- Achat tickets de cantine relayé à notre logiciel (via extension)
- Inscriptions ALSH relayées à notre logiciel (via extension)

3/ Navigation

A noter que ce volet doit être évolutif et pourra être modifié en cours de fabrication

- Actualités
- Agenda
- Scolaire/Périscolaire (Actus ; Tickets de cantine ; Inscriptions ALSH)
- Démarches (idem site internet)
- Signaler un problème – Allo Mairie compte perso (signaler un incident / vos signalements/ vos questions)
- Carte
- Info pratiques (votre maire ; ou dormir ; ou manger ; santé)
- Vos activités (sport ; culture ; associations)
- Prunelli en images
- Nous contacter (formulaire relayé aux différents services)

4/ Design

Le prestataire devra proposer une charte graphique originale, dynamique en correspondance avec le site internet de la commune. La charte graphique devra être séparée du contenu de l'application de sorte à ce que si le prestataire souhaite faire évoluer le design le contenu n'en soit pas impacté.

5/ Back office

Le back office de gestion de l'application devra être ergonomique et pratique et gérable depuis un ordinateur. (Test de 15 jours pour le valider)

Cet outil devra notamment permettre :

- Une modification de l'arborescence
- La gestion des rubriques
- La création de pages libres de contenu
- Assurer une compatibilité avec le site internet de la Mairie afin que les informations puissent être relayées sur l'application.

6/ Disponibilité de l'application et mise à jour

L'application devra être disponible sur les plateformes Android et Apple et ne devra pas subir les mises à jour Apple. Elle devra rester fonctionnelle à toute mise à jour des systèmes.

7/ Hébergement, garantie, maintenance

Le candidat fournira une information quant à la période de garantie prévue et des prestations que celle-ci implique. Elle devra au minimum être d'un an à partir de la date de mise en ligne.

Au-delà de cette période de garantie, un contrat de prestation de maintenance incluant les mêmes services que la garantie sera mis en place. Dans sa proposition le candidat devra décrire clairement son offre forfaitaire d'assistance.

8/ Rétro planning, test

Des réunions de travail devront être organisées avec le mandataire à chaque grande étape d'évolution sur le projet afin de valider sa poursuite.

Une phase de test précédant la mise en ligne sera prévue afin de pouvoir vérifier la performance de toutes les fonctionnalités.

Date prévue de livraison 30 juin 2016

9/ Cadre de réponse

Dans sa réponse, le candidat devra fournir les points suivants :

- La présentation et les compétences de l'équipe mise à disposition
- Références de l'entreprise
- Exemple de réalisation
- Présentation succincte de la charte graphique qui pourra être mise en œuvre

- La méthodologie de travail (rétro planning, nombre de réunions de travail, différentes étapes de validation ...)
- La proposition financière complète, incluant les frais relatifs aux années suivant la fin de garantie
- Les délais de réalisation

10/ Remise des dossiers de candidature

La date de remise des dossiers de candidature est fixée au plus tard le lundi 11 avril 2016 à 17h00.

La durée de validité des offres devra être de 2 mois.